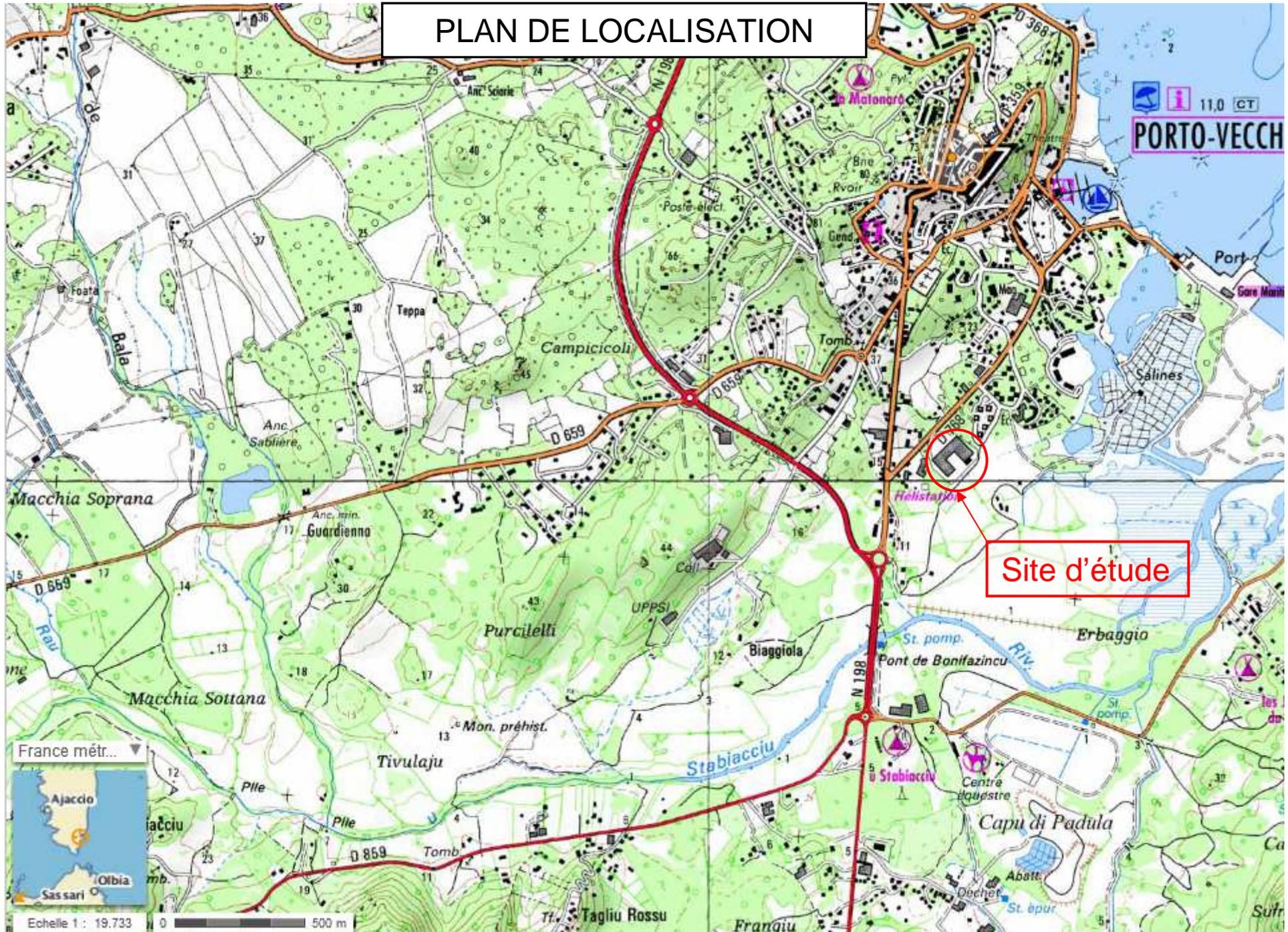


PLAN DE LOCALISATION



PHOTOGRAPHIES DU SITE



Vue 1



Vue 3



Repérage photographiques



Vue 2



Vue 4



Vue 5

**PHOTOGRAPHIES DU SITE
(ZONE DE L'EXTENSION)**



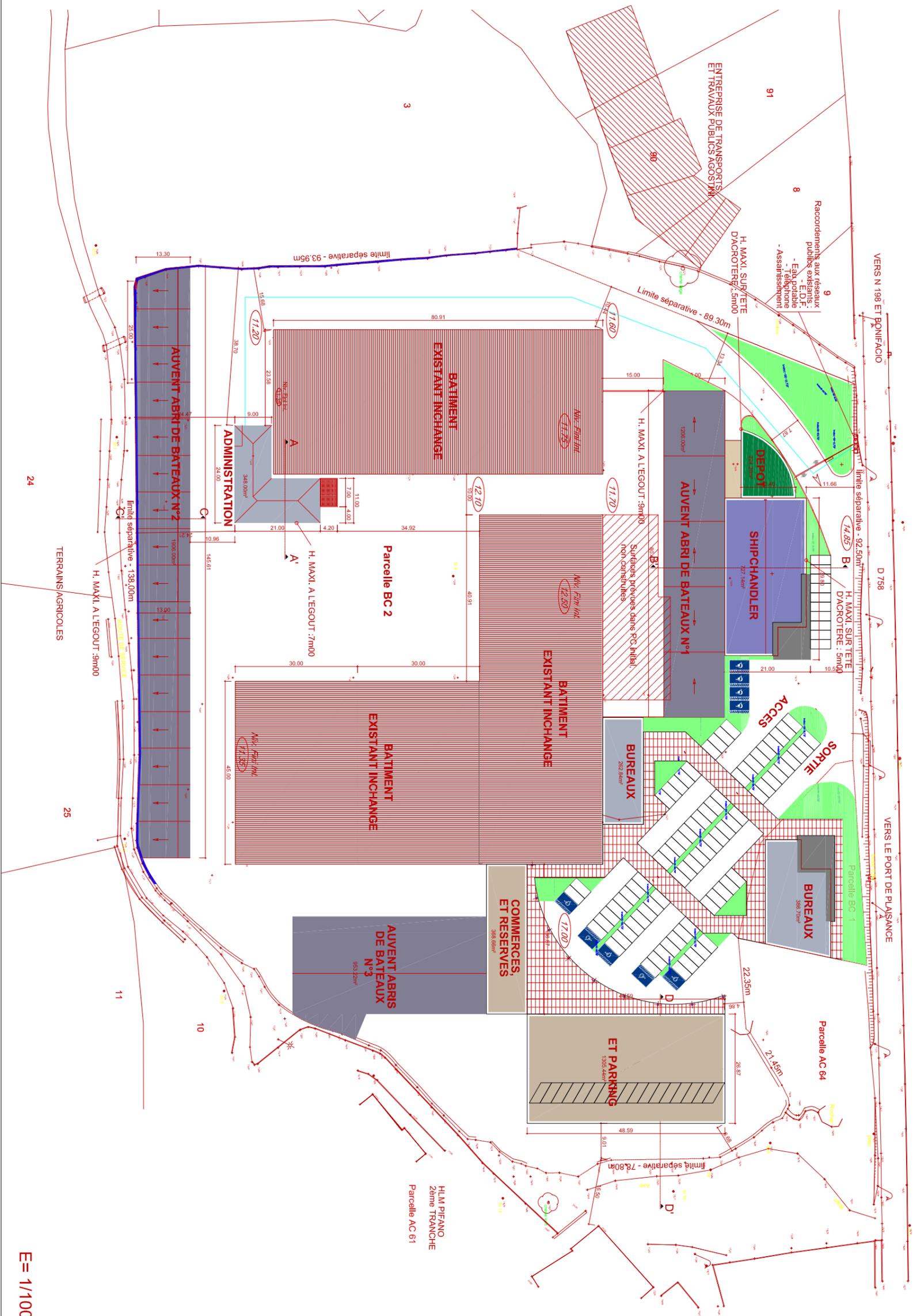
Vue 6



Vue 7 (futur auvent abris de bateaux n°3)



Vue 8 (future voirie et parking)



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Extension de l'entreprise PORTO VECCHIO MARINE
Construction de bâtiments à usage commercial et administratif et de auvents de stockage de bateaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale : **SARL PORTO VECCHIO MARINE**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : **M. TABERNER Frédéric**

RCS/SIRET : **333553171700039** Forme juridique : **Société à responsabilité limitée**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°37 : Travaux ou constructions soumis à permis de construire, situés, à la date du dépôt de la demande, sur le territoire d'une commune dotée ni d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ni d'une carte communale.	Opération dont la SHON avoisine les 6 500 m ² . Le terrain d'assiette du projet est de 35 010 m ² .
Rubrique n°6d : Création d'une voirie motorisée inférieure à 3 km.	La commune de PORTO VECCHIO ne possède plus de document d'urbanisme. En effet, le PLU a été annulé le 20 mai 2011. L'accès au site se fera via une voirie d'accès en enrobé à partir de la RD768 de 5ml de large pour 30ml de long (type voirie lourde).
Rubrique n°51a : Autorisation de défrichement	Défrichement de la parcelle 2 section BC autorisé sur 1,148 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La société PORTO VECCHIO MARINE souhaite accroître et diversifier son activité; ce qui se traduit par la construction de:

- un magasin "SHIPCHANDLER" et de son dépôt (environ 950 m² de surface au sol),
- une zone de commerces accompagnée de surfaces aménageables en bureaux et en réserves (environ 2 300m²),
- trois auvents abritant des bateaux pour l'hivernage (environ 4 000 m²),
- un bâtiment dont seul le rez de chaussée sera aménagé et recevra l'administration de l'entreprise (348 m² de surface au sol),
- un parking clientèle d'environ 100 places dont 9 places handicapées,
- une voirie d'accès (30 ml) permettant d'accéder au parking à partir de la RD 758.

Ces bâtiments viennent compléter les infrastructures déjà en place et permettent de bien différencier les zones de vente des zones d'hivernage, ce qui sécurise les déplacements des personnes au sein du site.

Le terrain est accessible depuis la RD n°758, grâce à une contre allée créée dans le projet. Cette contre allée permettra de desservir le terrain en venant de Bonifacio, sans créer de nuisance au trafic routier.

La façade du magasin "SHIPCHANDLER" sera particulièrement bien soignée puisqu'elle est la vitrine de l'entreprise depuis la RD n°758.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension de la société PORTO VECCHIO MARINE contribue à enrichir l'image de diversité et de professionnalisme que souhaite véhiculer l'entreprise.

Le projet de magasin "SHIPCHANDLER" permettra de répondre aux besoins de clients voulant bénéficier d'un large choix d'équipements pour bateaux avec un stock et des vendeurs qualifiés pour répondre efficacement et rapidement à la demande. Ce type de magasin est unique dans le Sud de la Corse.

L'implantation des nouvelles infrastructures a été pensée de manière à sécuriser les lieux en dissociant les différentes zones d'activités mais aussi à attirer l'œil des passants. En effet, très visibles depuis la route, les stationnements de véhicules amènent le regard jusqu'aux bâtiments à usage commercial qui sont implantés de manière à offrir une vision globale de l'ensemble des vitrines. La façade du SHIPCHANDLER sera très soignée avec un parement en pierres. Les espaces verts seront concentrés au niveau de la route départementale et au niveau des stationnements de véhicules. Ils seront en cohérence avec les espèces locales et de type oliviers et petits chênes verts.

Le projet permettra également de créer des postes avec à minima 4 personnes employées pour le magasin "SHIPCHANDLER" puis dans un second temps la création d'une dizaine d'emplois pour les surfaces de commerces.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comportera deux phases de réalisation:

Phase 1 : Construction des auvents abri de bateaux dont la hauteur à l'égout n'excédera pas 9 m

Phase 2 : Construction du magasin SHIPCHANDLER et de son dépôt ainsi que des surfaces commerciales et les parkings associés.

La durée cumulée totale du chantier sera d'environ 2 mois. Les travaux pourront être interrompus pendant les périodes propices à la reproduction des espèces (printemps).

Les adaptations du terrain seront optimisées de manière à limiter l'apport de matériaux extérieurs. De manière prioritaire, les déblais seront réutilisés en fonction de leurs caractéristiques.

L'assiette du terrain est suffisante pour accueillir les installations de chantier. Toutes les précautions seront prises pendant les travaux pour éviter l'apport de polluants aux milieux naturels (révision des machines de chantier, cuves étanches pour le stockage de produits, pas de matériaux stockés aux abords du rejet des eaux superficielles pour éviter l'apport de fines dans le fossé béton et le vallon affluent du Stabaccio.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet d'extension de l'entreprise PORTO VECCHIO MARINE va permettre d'augmenter la capacité d'hivernage des bateaux (surface d'auvent supplémentaire de 4 000 m²) mais aussi de proposer une surface de commerces et de bureaux liés au nautisme de plus de 2 300 m². L'entreprise proposera en plus un nouveau concept unique en Corse du Sud de vente d'équipements pour le bateau avec un magasin SHIPCHANDLER.

Le site est particulièrement bien desservi par la RD n°768 qui permet de récupérer la RD 198 reliant le centre de PORTO VECCHIO avec BONIFACIO.

Le rejet des eaux usées sera réalisé dans le réseau d'assainissement des eaux usées collectif conformément aux préconisations de l'exploitant.

Le rejet des eaux pluviales aura lieu dans le fossé ceinturant le site et se rejetant dans le vallon affluent du Stabaccio à un débit régulé acceptable par le milieu récepteur conformément aux préconisations du dossier Loi sur l'Eau.

La construction des bâtiments sera à minima conforme à la RT 2012. La consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs sera donc inférieure à 50 kWhEP/(m².an). La construction des bâtiments permettra un confort d'été permettant de s'affranchir d'un système climatisant.

Par conséquent, les consommations énergétiques seront optimisées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire
 Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (récépissé de déclaration n°2007/7)
 Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau - Avril 2012
 Autorisation de défrichement (arrêté du 12-SEEF-132 du 12 juillet 2012)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette	35 010 m ²
Surface de commerces et bureaux	3 250 m ²
Surface auvents à bateaux	4 065 m ²
100 places de parkings	
hauteur maximale à l'égout	9 m

4.6 Localisation du projet

<p>Adresse et commune(s) d'implantation</p> <p>PORTO VECCHIO MARINE rue du 9 septembre 1943 20 137 PORTO VECCHIO</p>	<p>Coordonnées géographiques¹ Long. <u>9 ° 16 ' 40 " 13</u> Lat. <u>41 ° 34 ' 51 " 71</u></p> <p>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</p> <p>Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___</p> <p>Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___</p> <p>Communes traversées :</p>
---	--

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 2007

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La société PORTO VECCHIO MARINE exerce déjà sur ce site. La zone est déjà fortement imperméabilisée.

Sont présents :

- 3 bâtiments (auvents) de 10 657 m² de surface au sol
- enrobé (7 400 m²)
- terrain naturel (11 660 m²)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37° : le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type II ou III (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à 250 m au Sud-Est du site: Zone humide du delta de Stabaccio à 520 m au Sud Ouest du site: Subéraie de Porto Vecchio
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de PORTO VECCHIO
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de PORTO VECCHIO
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	à 250 m Sud-Est du site: Zone humide du delta de Stabaccio
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn Feu de forêt (lecci - povo - sgdc) prescrit le 19/01/2005 PPRn Inondation (Stabiaccio) approuvé le 26/07/2000 PPRn Inondation (Oso) approuvé le 15/05/2001
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude se trouve: - à 250 m au Sud du SIC FR9400586: Embouchure du Stabaccio, Domaine Public maritime et îlot Ziglione. - à 3 km au Sud Est du SIC FR9402010: Baie de Stagnolu, golfu di Sognu, Golfe de Porto Vecchio.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau en direct sur le site. En revanche, il existera des prélèvements d'eau sur le réseau communal liés aux activités de commerces et bureaux.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais sont très limités dans le projet.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induira des apports de matériaux extérieurs au site pour la construction des bâtiments notamment et la mise à niveau du terrain au droit des parkings.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà fortement imperméabilisé. Le site est limité : - à l'Est, par quelques habitations HLM surplombant le site, - au Sud, par une zone agricole, - à l'Ouest, par les infrastructures de la société de transport AGOSTINI, - au Nord, par la RD 768 d'où s'effectuera l'accès au projet. Comme le spécifie l'étude d'impact et le formulaire simplifié d'incidence NATURA 2000, le projet n'aura pas d'impact sur la faune et la flore existante.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls espaces naturels consommés sont ceux présents au sein de la parcelle où est déjà implantée l'entreprise. Le terrain est actuellement inculte. Il était occupé principalement par des broussailles et des arbustes (maquis). Il ne présente pas d'intérêt particulier sur le plan de la flore et de la faune et ne fait l'objet d'aucune mesure particulière de protection.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site se trouve au sein du PPRn Feu de forêt (lecci - povo - sgdc) prescrit le 19/01/2005 et au droit de la limite du PPRn Inondation (Stabiaccio) approuvé le 26/07/2000.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune émission ou rejet d'effluents industriels prévus par le projet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La seule gêne sonore sera celle du trafic lié à l'activité de commerces. Celle-ci sera néanmoins fondue dans le bruit de fond lié à la RD 768 longeant le projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Impact à court terme pendant les travaux (bruit diurne et en semaine)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des odeurs à court terme pendant la phase travaux, notamment lors de la réfection des enrobés.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Le rejet des polluants dans l'air lié au projet sera limité en phase travaux et quasi inexistant en phase d'exploitation car la pollution sera limitée au pot des gaz d'échappement des véhicules légers venant stationner sur le parking.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>La gestion des eaux pluviales a été définie dans le dossier Loi sur l'Eau. Le site retient ses eaux de ruissellement jusqu'à une pluie de période de retour décennale. Le débit de fuite est régulé dans le fossé qui rejoint ensuite le vallon de Stabaccio.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pendant la phase chantier, les déchets produits seront évacués vers des filières adaptées. Durant l'exploitation, l'entreprise sera intégrée dans le réseau de collecte des ordures de la ville.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>L'entreprise est déjà existante et située à proximité d'une société de logistique. Dans le cadre de l'extension de la société et du développement commercial le projet a été pensé pour s'intégrer parfaitement dans le paysage et présenter une vitrine esthétique et noble (parement pierre) depuis la RD n°768. L'entreprise n'aura pas d'impact sur le paysage.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty response area for question 6.2]

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

[Empty response area for question 6.3]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'intègre dans une infrastructure existante et dans une zone industrielle avec à proximité immédiate la présence d'un transporteur. La création des nouvelles infrastructures se fera en partie sur des zones déjà imperméabilisées. La consommation d'espace naturel est limitée et correspond à des zones ne présentant aucun intérêt faunistique et floristique. La façade des bâtiments en première ligne vis à vis de la RD n°768 sera particulièrement soignée utilisant des matériaux nobles et modernes (verre, parement pierre, ...). L'aspect visuel depuis la RD sera très largement amélioré. L'accès au site se fera depuis la RD n°768 de manière sécurisée depuis une contre allée en enrobé de 30 ml de long. La majorité des nuisances liées au projet sera concentrée en phase travaux. L'impact sera donc ponctuel. Une des motivations des porteurs du projet réside dans le fait qu'il présente à moyen et à long terme une opportunité liée au développement des activités touristiques de la commune et sa microrégion. En effet, la commune de PORTO VECCHIO souhaite développer la capacité du port et favoriser le nautisme. La mise en oeuvre du projet engendrera à terme la création d'une dizaine d'emplois : accueil, maintenance des bateaux, entretiens des locaux, commerciaux, livreurs, direction... Un volet de formation du personnel est prévu pour professionnaliser les nouveaux venus et les sensibiliser au contexte local. Sa participation concrète à l'économie locale est indéniable.

La réalisation du projet s'inscrit donc dans une démarche équilibrée de développement local et d'aménagement territorial.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, nous estimons que le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet		
	<p>Etude d'impact (2007 - Ziad Alamy et Cabinet AMIC) Insertion du projet dans son environnement Arrêté 12-SEEF-132 du 12 juillet 2012</p>		

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Porto Vecchio le 07/06/13

Signature


 SARL PORTO-VECCHIO MARINE
 Rue du 9 septembre 1943
 20137 - PORTO-VECCHIO
 Tél : 04 95 70 22 76 / Fax : 04 95 70 49 70
 Siret : 333 553 717 00099 - APE : 3012Z